

Trois Pistoles, le 25 avril 2023

PROCÈS-VERBAL de la 3^{ième} Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques tenue à 100 % en mode virtuel le mardi 25 avril 2023 à compter de 18 h 30.

En introduction, une capsule vidéo est présentée au début de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 Mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée à 18 h 34 par Madame Julie Lamer, présidente du conseil d'administration, qui souhaite la bienvenue à tous à cette troisième assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Basques qui se tient complètement en mode virtuel.

Madame Lamer informe l'assistance qu'elle agira également comme présidence d'assemblée.

Environ 38 personnes assistent virtuellement à cette rencontre.

Madame Lamer présente les personnes qui l'accompagnent à l'animation et en soutien.

PRÉSENCES SUR PLACE À LA CAISSE DESJARDINS DES BASQUES

Monsieur Roberto Dionne, directeur général

Monsieur Mario Bérubé, président du comité mise en candidature AGA, présentera le rapport de l'appel de candidatures

Madame Marie-Josée Bérubé, secrétaire du conseil d'administration, assistée de l'adjointe à la direction générale, Madame Angèle Paradis

Madame Édith April, conseillère aux communications et vie associative

Madame Marie-Noëlle Tiphane, agente support technique

Madame Lamer fait part aux membres de quelques instructions sur le déroulement de cette assemblée.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Madame Lamer invite les membres pour l'écoute du message du Président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier.

- Capsule vidéo « Message du président, Guy Cormier »

La présidente remercie Monsieur Cormier.

Paraphes :

Prés.

Sec.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles pour participer à l'AGA

La présidente poursuit et fait part aux membres des précisions importantes relativement aux règles pour participer à cette assemblée générale annuelle tenue à distance, notamment sur le fonctionnement de la plateforme numérique et sur la période de votation.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Pour cette assemblée virtuelle, comme il y aura votation en direct, nous devons nommer deux personnes scrutatrices. La présidente d'assemblée recommande Édith April, conseillère aux communications et vie associative, et Marie-Noëlle Tiphane, coordonnatrice, services aux membres.

Madame Lamer fait appel à l'assemblée pour un proposeur pour l'adoption de cette recommandation et un appuieur.

Aucune question ni commentaire.

La présidente du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter la recommandation de la présidente du conseil d'administration, Madame Julie Lamer, de nommer Madame Édith April et Madame Marie-Noëlle Tiphane comme scrutatrices.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Julie Lamer, présidente du conseil, invite Madame Marie-Josée Bérubé, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

Ordre du jour

Assemblée générale annuelle du 25 avril 2023
Caisse Desjardins des Basques

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1. Règles pour participer à l'AGA

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

2.3. Adoption de l'ordre du jour

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022

3. Retour sur l'année 2022

3.1. Rapport du conseil d'administration

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

3.3. Rapport financier

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Paraphes :

Prés.

Sec.

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.2.3. Élection par acclamation

5.2.4. Élection par votation (vote en différé)

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Madame Lamer fait appel à tous pour un proposeur et un appuyeur pour l'adoption de l'ordre du jour.

Aucune question, ni commentaire.

La présidente du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité l'adoption de l'ordre du jour.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022

Comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 11 avril 2022 a été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Madame Lamer fait appel à tous pour un proposeur et un appuyeur pour l'adoption du procès-verbal de la deuxième assemblée générale annuelle.

Ni question, ni commentaire relativement au procès-verbal du 11 avril 2022.

La présidente du conseil invite les membres à voter.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité l'adoption du procès-verbal du 11 avril 2022.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 Rapport du conseil d'administration

La présidente poursuit avec la présentation des membres du conseil d'administration.

Madame Lamer remercie chaleureusement chacun des administrateurs pour leur support et implication au conseil d'administration.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

Madame Lamer livre les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s'est fixée. L'inflation qui déstabilise beaucoup de personnes, Desjardins joue son rôle de leader dans ce contexte économique et se veut rassurant pour nos membres et clients.

Le Fonds du Grand Mouvement et le Fonds d'aide au développement du milieu ont contribué à la relance socioéconomique et à la vitalité de nos régions. La présidente mentionne que c'est une enveloppe dotée de 1 303 000 \$ qui ont été remis à six organismes en 2022 dans notre région.

Le FADM pour sa part est un autre levier sur lequel la Caisse s'appuie pour exercer son leadership localement.

Desjardins engagé et solidaire est plus actif et créatif pour vous soutenir dans votre autonomie financière, par nos produits et services financiers, nos services conseil et la panoplie de tous nos outils disponibles en ligne.

En terminant son rapport, la présidente remercie les membres, les administrateurs et employés, pour leur confiance et engagement envers la caisse et un merci tout spécial au directeur général, Monsieur Roberto Dionne, pour son dévouement et son excellent travail.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

La présidente du conseil enchaîne avec le bilan de la surveillance relativement aux trois règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code.

Cette dernière confirme que les règles déontologiques ont été respectées à la lettre.

3.3 Rapport financier

Une capsule vidéo est présentée portant sur l'évolution des résultats financiers au 31 décembre 2022.

Madame Lamer invite Monsieur Roberto Dionne, directeur général de la Caisse, pour la présentation du rapport annuel de la caisse.

Le directeur général débute sa présentation avec le rapport annuel de la Caisse Desjardins des Basques de l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2022. C'est une excellente année, les résultats sont positifs témoignant ainsi de la confiance et de l'engagement de nos membres et clients envers notre coopérative. La caisse offre une grande variété de produits financiers et une prestation de services de qualité répondant aux besoins de nos membres et clients.

Monsieur Dionne poursuit avec les tableaux financiers de l'actif, le passif, total de l'avoir, des revenus et dépenses, ce qui l'amène à la présentation des excédents avant ristournes aux membres.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

Madame Lamer invite les membres pour des questions ou commentaires concernant la présentation du rapport annuel.

Aucune question ni commentaire ne sont posés.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Une courte capsule vidéo est présentée sur le bilan de l'engagement dans le milieu.

Madame Lamer invite de nouveau Monsieur Roberto Dionne à venir expliquer le solde sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Le directeur général présente le solde du Fonds d'aide au développement du milieu en date du 31 décembre 2022 qui se situe à la hauteur de 578 000 \$.

En ce qui a trait aux dons et commandites, c'est un montant de 16 710 \$ qui ont servi à dynamiser notre milieu.

La Caisse appuie un grand nombre d'organismes jouant un rôle essentiel dans la communauté et contribuant par le fait même au développement durable de la collectivité.

De plus, dans le cadre de notre programme de bourses d'études pour 2022, 110 bourses ont été remises à des étudiants membres de la Caisse, 4 bourses de 500 \$ et 4 paires d'Airpds remis en prix de participation à la conférence virtuelle du 7 septembre 2022.

Monsieur Dionne remercie l'assistance, les administrateurs et le personnel.

Madame Lamer remercie Monsieur Dionne pour la belle présentation, l'assemblée continue.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Invitation de la présidente pour les questions ou commentaires.

Aucune question ni commentaire soumis au conseil, la réunion se poursuit.

5. PROPOSITION SOUMISES AU VOTRE

Présentation d'une capsule vidéo. – La ristourne

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)

La présidente invite le directeur général pour la présentation du scénario en rapport avec la proposition de versement pour l'année 2022 de la ristourne aux membres et le FADM pour le montant de **895 885 \$**.



Paraphes :

Prés.

Sec.

Madame Lamer précise à l'assistance que le scénario recommandé par le conseil d'administration est celui le plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et ce dernier est totalement conforme aux encadrements applicables.

Voici la proposition du partage des excédents :

| Proposition sur la répartition des excédents annuels | | | |
|---|---|-------------|---------------------------------|
| RISTOURNE VOLUMES ¹ | TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME | | ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$ |
| | PARTICULIERS | ENTREPRISES | |
| Comptes | | | 120 k\$ |
| Épargne et placements | | | 123 k\$ |
| Fonds | | 0,58 \$ | 20 k\$ |
| Prêts et marges de crédit | | | 209 k\$ |
| <hr/> | | | |
| RISTOURNE ASSURANCES ² | 23 \$/1 000 \$ de prime | | 106 k\$ |
| <hr/> | | | |
| RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ² | 0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets | | 46 k\$ |
| <hr/> | | | |
| RISTOURNE PRODUITS ² | Montant de 50 \$ ³ | | 162 k\$ |
| <hr/> | | | |
| RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ² | Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions | | 9 k\$ |
| <hr/> | | | |
| TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES | | | 795 k\$ |

60 ¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Madame Lamer remercie Monsieur Dionne.

La présidente demande un proposeur et un appuieur.

Aucune question ni commentaire.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité la recommandation de partage des excédents.

5.2 Élections des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Madame Julie Lamer agira comme présidente d'élection et Madame Marie-Josée Bérubé, secrétaire du conseil d'administration, agira comme secrétaire d'élection et elle sera assistée des scrutateurs afin de veiller au bon déroulement de la période de votation en différé comme le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse (RIC).

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Madame Julie Lamer invite Monsieur Mario Bérubé, président du comité de mise en candidature, à venir présenter le rapport du comité.

Monsieur Bérubé rappelle que l'appel de candidatures a été diffusé à partir du 16 janvier 2023 et ce pour une durée de 20 jours dans les centres de services, sur le site internet de la caisse, sur la page Facebook, publicité dans le journal l'Horizon et l'affichage sur les écrans en caisse.

Pour l'assemblée de cette année, nous avons reçu 6 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le règlement intérieur de la Caisse ainsi que le code de déontologie de Desjardins.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

Toutefois en cours de route, une personne s'est désistée, donc 5 candidatures pour 5 postes à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Monsieur Bérubé présente les candidatures reçues, éligibles à la fonction d'administrateur, voici : pour les postes réservés à des groupes :

Pour le groupe B : Trois-Pistoles/Notre-Dame-des-Neiges

- Madame Chantal Saucier
- Monsieur Jérôme Gagnon
- Monsieur Laurent Deslauriers

Pour le groupe D : Saint-Jean-de-Dieu

- Monsieur Dany Leblanc

Pour le groupe G : Sainte-Françoise / Saint-Médard / Saint Guy / Sainte-Rita

- Aucune candidature reçue

Pour le groupe H : Saint-Jean-de-Dieu

- Monsieur Robert Dubé

La présentation de Monsieur Bérubé est terminée, ce dernier remercie Madame Lamer, la réunion se poursuit.

5.2.3 Élection par acclamation

La présidente d'élection déclare élus par acclamation séance tenante, Monsieur Dany Leblanc, pour le groupe D et Monsieur Robert Dubé, pour le groupe H, étant donné que les candidatures reçues sont égales au nombre de postes à combler.

Madame Lamer félicite les nouveaux élus !

5.2.4 Élection par votation (vote en différé)

Tel que mentionné en début d'assemblée, l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours **pour le groupe B : Trois-Pistoles / Notre-Dame-des-Neiges.**

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Les membres pourront exercer leur droit de vote sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- L'élection des membres du conseil d'administration

Madame Lamer précise que seuls les membres de plein droit pourront voter. La réécoute de l'assemblée de ce soir sera accessible sur le site Internet de la caisse, ainsi que toute la documentation s'y rapportant.

La présidente d'élection rappelle que les membres peuvent voter en se rendant sur *AccèsD*, en suivant les consignes. Une nouveauté cette année, les membres qui ne sont pas inscrits sur *AccèsD* pourront voter en utilisant la borne de votation pour les quatre prochains jours dans les centres de services de la Caisse.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Les membres peuvent faire valoir leur droit de vote jusqu'au 29 avril 2023 jusqu'à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Madame la présidente précise que les résultats du vote seront dévoilés dans les 24 à 48 heures après la période de votation sur le site Internet de la Caisse, ce qui mettra fin officiellement à l'assemblée générale annuelle de ce soir.

Bien que le conseil d'administration considère que la proposition de partage des excédents est avantageuse pour les membres, Madame Lamer informe l'assistance sur la procédure advenant un vote négatif sur cette proposition.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Madame Julie Lamer, présidente du conseil d'administration, remercie les membres pour leur participation à cette troisième assemblée générale annuelle virtuelle de la Caisse Desjardins des Basques.

En terminant, Madame Lamer félicite les administrateurs nouvellement élus et cette dernière souhaite bonne chance aux personnes en élection à compter de maintenant.

Elle remercie également les personnes qui l'ont accompagnée pour le déroulement de l'assemblée.

Enfin, un grand merci à la direction générale ainsi qu'au personnel de la Caisse pour leur soutien et leur engagement.

Le directeur général, Monsieur Roberto Dionne, profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Madame Julie Lamer ainsi que Madame Édith Labrie pour leur excellent travail durant toutes ces années au conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la présentation de l'AGA de la caisse est terminée.

Ouverture de la période de votation en différé pour quatre jours dès ce soir, mardi 25 avril 2023 jusqu'au 29 avril à 23 h 59.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Suivi des résultats de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu **373** membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

Proposition sur la répartition des excédents annuels, **96,13 %** des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Paraphes : _____
Prés. Sec.

